

ÉCOLE SPÉCIALE de MÉCANIQUE et d'ÉLECTRICITÉ

Ecole privée d'Enseignement Technique Supérieur

reconnue par l'État, décret du 8 Décembre 1922

DIPLOME

Ingénieur Mécanicien - Electronicien

Le Jury d'examens, nommé par décision ministérielle du 06 Janvier 19 84

a décidé dans sa séance plénière du 29 Juin 1984 de décerner :

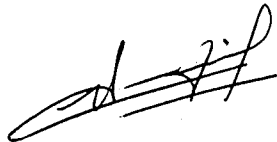
à M^r Savary Gilles

né le 03 Septembre 1960 à Noisy le Sec 93

lequel a satisfait aux épreuves prévues par le règlement,

le diplôme d' **Ingénieur de l'Ecole Spéciale de Mécanique et d'Electricité.**

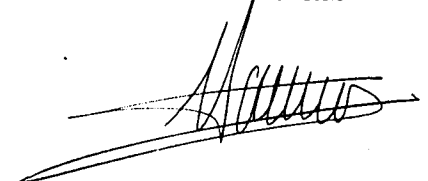
Le Président du Jury.



Le Ministre de l'Éducation Nationale
P/Le Directeur de l'Enseignement Technique Supérieur


D. BESSER

Le Directeur de l'Ecole





RÉPUBLIQUE

FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET MINISTÈRE DES UNIVERSITÉS

ACADÉMIE DE CRETEIL

DIPLÔME DE BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Vu le procès-verbal de l'examen du Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré, série MATH. ET SC. PHYSIQUES
option , établi le 06 JUILLET 1978 par le Président du Jury,
enseignant à l'Université de PARIS I

Le Diplôme de Bachelier de l'Enseignement du Second Degré est conféré avec la mention **PASSABLE**

à M^{ONSIEUR} SAVARY
GILLES BERNARD LOUIS
né le 03 SEPTEMBRE 1960 , à (075) NOISY LE SEC

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Pour expédition conforme :
Le Secrétaire général de l'Académie

R. DUMEC
CATI 429

Signature du titulaire :

Fait à CRETEIL

le 25/10/1978

Pour le Ministre de l'Éducation et par délégation,
Pour le Ministre des Universités et par délégation,
Le Recteur de l'Académie de CRETEIL
Signé : J. DEHAUSSY

N° 94003316

